

	<h1>CHS-CT</h1>	
	<p>Du 12 avril 2022</p>	
<p>E-mail : fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr fo.ddfip63@gmail.com</p>		
<p>Téléphone : 06-49-04-11-89</p>		

Monsieur le Président,

Nous voici enfin réunis en présentiel pour ce premier CHSCT de l'année. 2022, dernière année du CHSCT en tant qu'instance inter-directionnelle et pourtant, cette instance a et nous le répétons une fois de plus, prouvé toute son utilité et son efficacité depuis sa mise en place et plus encore ces 2 années passées.

Depuis plus d'un an, les délégués **FO-Finances** vous demandent quel va être l'avenir des acteurs de prévention et quelle va être la répartition des crédits à partir de 2023 ?

Avez-vous une réponse à nous apporter aujourd'hui ?

De plus, comment vont fonctionner les formations spécialisées au sein des CSA ?

A ce jour, les délégués **FO-Finances** ont eu connaissance que les modalités de fonctionnement seraient décidées en 2023, après la tenue des élections professionnelles.

Drôle de conception du dialogue social. Nous n'en sommes plus à un paradoxe prêt.

Venons en à la vie dans nos services :

Le 10 mars dernier, nos collègues douaniers se sont mobilisés fortement et 29 % voire plus dans certains services, étaient en grève . Ce mouvement répond à une forte dégradation des conditions de travail de la Douane. Elle a subi des réformes de grande ampleur avec le transfert de l'essentiel de ses missions fiscales à la DGFIP, entraînant la suppression de près de 700 emplois.

Ces nouvelles suppressions font suite à la destruction de milliers d'emplois ces dernières années, la mise sur la sellette des missions supports, et le dépérissement de la DGDDI dans plusieurs dizaines de départements.

A la DGFIP même si vous affirmez que le NRP est achevé pour le département, les délégués **FO-Finances** ne le pensent pas. Pour nous, cette première étape n'est que la première lame d'un projet bien plus vaste qui vise au démantèlement de cette administration. La tendance inexorable à la plateformes supra départementale ou inter régionale des missions ne peut qu'aboutir à une réduction sans fin des implantations de la DGFIP.

Nul doute que ces nouvelles structures industrielles participeront encore davantage à amplifier pour les agents la perte de sens dans leur travail..

A l'INSEE, la baisse des effectifs au sein de l'établissement de Clermont-Ferrand se poursuit. Les agents sont inquiets quant à la pérennité du site. De plus, depuis plusieurs mois, l'assistante de prévention n'a pas été remplacée. La secrétaire en charge des ressources humaines n'est remplacée qu'à hauteur de 4 demi-journées par semaine.

Le constat est sans appel. Dans toutes les Directions, ce sont les réformes incessantes imposées aux personnels, les restructurations, les suppressions d'emplois, la paupérisation d'un nombre toujours plus élevé de fonctionnaires qui dégradent le plus les conditions de travail.

C'est bien la politique des gouvernements successifs pour la Fonction publique qui a des effets désastreux en matière de conditions de travail, de santé et sécurité au travail. Les agents sont fatigués physiquement et nerveusement et certains sont en détresse.

C'est bien la politique de nos directions nationales et locales qui ont contribué à la dégradation forte des conditions de travail des agents du Ministère dans le Puy-de-Dôme.

Pourtant, les administrations disposent de nombreux outils afin d'évaluer les problèmes.

Mais pour *FO Finances*, cet empilement de dispositifs est loin d'avoir démontré son efficacité. Il reste un palliatif, car il ne s'attaque pas aux causes réelles des problèmes.

A l'heure où les conditions de vie au travail des agents devient un sujet d'actualité, au moins dans la communication, il est nécessaire de s'attaquer aux véritables causes, et non de masquer les symptômes avec des sparadraps.

Au vu de cette situation, *FO Finances* ne peut que souligner toute la pertinence d'une politique ministérielle de santé au travail.

Cela nous conforte dans notre exigence de voir abroger immédiatement la Loi de transformation de la Fonction publique. Dans le secteur privé, les salariés ont pu s'apercevoir des méfaits de la disparition de leur CHS, mais le gouvernement n'en tire aucune conséquence.

C'est la raison pour laquelle *FO Finances* continue de s'opposer à la fusion des CHSCT avec toute autre instance.

Mais dans le cadre de la mise en place des CSA et des formations spécialisées, il est primordial, à minima, de maintenir cette politique ministérielle, avec un budget dédié et de préserver notre réseau d'acteurs, au bénéfice de l'ensemble des agents.

Plus que jamais, en cette année 2022, *FO Finances 63* exige :

- L'arrêt immédiat des réformes en cours aux Finances.
- Le maintien des CHSCT et de leur budget